

Agde, le 1er février 2018

Réf : SF-ag

COMITE DE QUARTIER « **MONACO-SAINT/LOUP** »
COMPTE RENDU DE REUNION EN DATE DU 31 JANVIER 2018

A- VIE QUOTIDIENNE

1 - Incivilités :

Il y a toujours trop de voitures qui prennent les pistes cyclables pour des parkings autour du rond-point René Bouschet (**intersection bd du Monaco et route de Sète**).

Réponse :

Des consignes ont été données pour les véhicules qui prennent les pistes cyclables pour des parkings au rond-point BOUSCHET.

2 - Réfection des enrobés :

- **L'impasse des Coquelicots, la rue des Albigeois, la rue Henri Dunant** (partie nord) et **la rue de l'Ardoise** ont des chaussées en mauvais état et mériteraient d'être goudronnées à nouveau.

Réponse :

La rue des Coquelicots doit faire l'objet de travaux de renouvellement de son réseau d'assainissement cette année. Les travaux de réfection de chaussée pourront être programmés en suivant, le planning de travaux est en cours de montage.

La rue des Albigeois et la rue de l'Ardoise seront proposées à l'arbitrage du budget supplémentaire en 2019.

- Le revêtement du **parking du Monaco** est également dans un état pitoyable (trous, absence de macadam). Il serait nécessaire de revoir son aménagement en prenant en compte l'installation de l'égal de la poissonnière, un revêtement non étanche pourrait être envisagé.

Réponse :

Une étude sera réalisée au 1er trimestre 2018 envisageant plusieurs solutions et sera proposée.

3 - Demander au propriétaire du **n°16 rue du Professeur Chastelain** d'élaguer son arbre qui déborde sur le trottoir.

Réponse :

Un courrier a été adressé au propriétaire.

4 - Elaguer les arbres **passage JF Bouillon Landais**.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

5 - Le passage situé derrière les propriétés **n° 1 et 3 rue Etienne Rigaud** est redevenu une décharge. Ce passage avait été nettoyé par les services de la Mairie mais certains riverains ont continué de déposer des déchets.

Réponse :

Des consignes ont été données pour la salubrité dans le passage de la rue RIGAUD.

6 - Rue de la Vérité : goudronner à nouveau jusqu'à l'angle avec la rue du professeur Lavieille. La demande avait été inscrite à l'arbitrage du futur PPI. Quel est le résultat de cet arbitrage et la date prévue pour les travaux ?

Réponse :

Cette rue n'a pas été retenue à l'arbitrage 2018.

7 - Chemin de Janin : que devient l'ancienne Gendarmerie ?

Réponse :

C'est une propriété du département qui est en cours de réflexion sur son devenir.

8 - En prévision de la reprise par la Commune de **la franche du Capiscol** et à la demande des membres présents à la réunion du 15/02/2017 (Mmes MARCENAC, DOUAY et Mrs BOREL, GACHE, CANNARELLI, FLEGIER, CASTAN) il est proposé d'organiser une réunion à 18h00 (après la fin du travail avec la présence possible de toutes les voitures des résidents) sur le terrain avec M. Le Maire, M. FREY, M. BENTAJOU, M. BONNAFOUX, M. LAROSE et M. HERAL et les membres du comité de quartier. Suite à cette demande et à la réponse mentionnée dans le compte-rendu de la Mairie datée du 21/09/2017 (pour une réunion ayant eu lieu le 04/10/2017) mentionnant, suite à une étude sur la possibilité de créer un stationnement longitudinal, qu'une consultation des riverains serait lancée.

-> Quel est le résultat de cette consultation ?

-> A quelle date est prévue cette réunion sur le terrain avec les membres du comité de quartier ?

Réponse :

Le dossier a été présenté lors de la séance. Les détails sont reportés dans la partie « Grands Travaux ».

9 - A l'angle des rues Azais et de la Sainte-Estelle, l'arbre de Judée est mort. Prévoir son remplacement.

Réponse :

L'arbre sera élagué.

10 - Les regards situés dans les **rues de la Sainte-Estelle et Chauvet** font du bruit au passage des véhicules.

Réponse :

La régie rejoindra les regards.

Questions en cours de séance :

- **Capiscol** : Il faut être prudent sur la seconde partie à réceptionner sur le capiscol (surtout la partie des espaces verts, émettre une réserve).

Marc SABLAIROLES organisera une visite des lieux avant d'en faire la réception pour lister les réserves à l'aménageur.

- **Boulevard de l'Etna** : Il y a un gros dépôt de matériaux.

- Concernant l'éclairage public, peut-on avoir une réflexion sur l'extinction des lampadaires dans la nuit, entre 2h et 4h du matin ? Peut-on attendre la levée du jour pour l'extinction le matin ?
- Le stade « Michel Millet » est souvent allumé pour rien.
- Rue de la treille : Il existe un problème de stationnement.
- Rond-Point des Vignerons : Problèmes de stationnement.
- Route de Rochelongue : La sortie des véhicules de l'auto-école Reflex est dangereuse.
- Rond Point du Christina : Les véhicules stationnent sur les trottoirs.

Police Municipale

- Contrôles routiers : 15
- Mises en fourrière : 7
- Accidents : 9
- Incendies : 2
- Gens du voyage : 1
- Cambriolages ou tentatives : 2
- Troubles de l'ordre public : 9
- Interpellations : 4
- Nuisances sonores : 7
- Salubrité/Divagation d'animaux : 20

B) Grands Travaux :

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

Giratoire du Père Canac

Le projet du giratoire du Père Canac consiste à un redimensionnement de ses infrastructures.

Ces travaux d'agrandissement s'imposent par l'accroissement de la fréquentation du quartier.

En effet, les établissements scolaires source de forts trafics ainsi que les zones d'urbanisation futures, nécessitent un aménagement routier permettant d'absorber le surplus de véhicules.

Le financement du projet fait l'objet d'un PUP (projet urbain partenarial) avec le porteur du projet de logements sociaux ainsi que d'une participation du conseil départemental.

D'autre part, le calendrier prévisionnel de démarrage des travaux est dépendant du déblocage des crédits participatifs celui-ci sera précisé dès leur obtention.

Sébastien FREY, Adjoint au Maire

Présentation du projet de la résidence sur l'ancien stade navarette

Le projet consiste à créer une résidence pour seniors avec tous les services qui s'y rattachent, des lieux communs d'échange, d'activités sportives et manuelles et une salle de restaurant avec sa cuisine attenante.

Cette résidence comportera 124 habitations allant du T1 au T3, avec chacune sa place de parking, mais également 15 places de stationnement pour les visiteurs.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

Aménagement de la bretelle RD 612 – Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Fin 2017 les travaux de préparation ont débutés.

Au 1er trimestre 2018, les travaux reprendront, le rond-point de Batipaume sera redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Parallèlement, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

Projet REUT (REUtilisation des eaux Traitées)

Actuellement, la ville d'Agde utilise l'eau potable de son réseau public pour l'arrosage de son terrain de golf.

Les besoins annuels du golf sont d'environ 300 000 m³/an.

Face à ces besoins et consciente de l'enjeu écologique actuel, la commune met en œuvre une solution qui a fait l'objet au préalable d'études de définition technique, réglementaire et financière, consistant à réutiliser les eaux traitées de la filière Bio Réacteur à membranes de la station d'épuration d'Agde (« Posidonia »), dont la capacité de traitement a été portée à près de 198 000 EH en 2013.

Trois ans de travaux seront nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage, aménager le partage des eaux en sortie de station et mettre en place le nouveau système d'irrigation du golf.

Sur un coût total de travaux estimés à 5 500 000 € HT, l'agence de l'eau apporte une aide de 4 400 000 €, soit un taux d'aide de 80% au titre des économies d'eau sur le bassin.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

Déploiement de la fibre

En 2010, l'Etat a lancé, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) pour desservir d'ici à 2020 en fibre optique près de 11 millions de foyers situés en dehors des grands centres urbains.

Deux opérateurs ont répondu à cet appel à manifestation : Orange et SFR.

Pour Agde qui se situe en zone moyennement dense (ZMD), l'opérateur SFR a décidé de déployer ce réseau de fibre qui constituera un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 45 000 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Les travaux de déploiement de la fibre vont être réalisés sur le premier semestre 2018.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, est envisagée pour le 2^{ème} semestre 2018.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

Travaux entrée de station du Cap d'Agde

Les travaux du projet Cœur de Station se poursuivent. L'extension du parking est en cours de réalisation, les arbres ont été plantés et les enrobés mis en œuvre. Les places de stationnement sont en dalles perméables afin de réduire les eaux de ruissellement lors des pluies.

Les réseaux secs et humides sont en train d'être posés le long du futur mail piétonnier. La réalisation des structures et des revêtements en pierre devrait débuter fin février. D'ici là, les travaux de voirie sur l'avenue des Sergents et la rue du Tambour débiteront."

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M. SAIGNES, M DUBOIS, M BRAULT, M SABLAIROLES, M HERAL, M. RUIZ, M.LAROSE, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

M. AMIEL, M. BARRA, M. BENECH, M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, Mme DOUAY, Mme LEFEVRE, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme LO SCHIAVO, Mme MARCENAC, Mme PIGNATELLI, M. ROUVROY, M. VARENNE.

Absents excusés :

Absents :

M. CASTAN, Mme KUGEL DORION.